CREDOC CONSOMMATION M&DES DE VIE

ISSN 0295-9976

N° 89 – juillet 1994

Des performances très inégales selon les secteurs

La délicate alchimie de l'emploi industriel

Philippe Moati

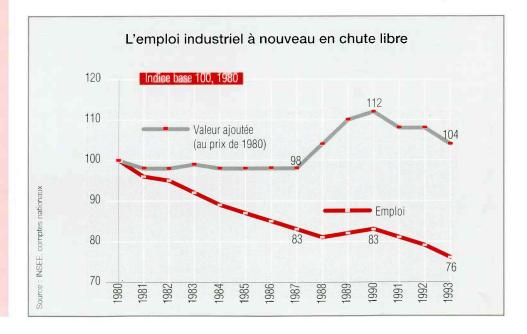
Entre 1980 et 1993, l'industrie manufacturière a perdu près du quart de ses effectifs. Elle n'occupe plus aujourd'hui que 3,65 millions de personnes. La reprise dont elle a bénéficié à la fin des années quatre-vinat semble démontrer que seule une croissance vive de l'activité est susceptible de s'opposer à ce mouvement de destruction d'emplois. Toutefois, l'observation des performances des différents secteurs de l'industrie sur le front de l'emploi entre 1988 et 1992 révèle une grande hétérogénéité des situations. Si les écarts de croissance entre les secteurs contribuent à rendre compte de l'évolution de leurs effectifs, d'autres caractéristiques sectorielles doivent également être prises en compte. Ainsi, c'est la combinaison d'une activité relativement banalisée, intensive en main-d'œuvre peu qualifiée, et soumise à des marchés concurrentiels, en croissance lente, exposés à la concurrence internationale, qui est le plus souvent associée à de fortes destructions d'emplois. La chute de l'emploi dans l'industrie révèle ainsi les difficultés de la restructuration de l'industrie vers des activités plus conformes au potentiel de compétitivité de la France.

Perte d'emplois : une fatalité ?

L'industrie manufacturière serait-elle condamnée à perdre des emplois? Elle en a perdu 1,13 million entre 1980 et 1993. Elle ne représente plus aujourd'hui que 16,5 % de l'emploi intérieur contre 23 % en 1970. Seule une croissance soutenue et durable, comme celle qu'on a connue durant la seconde moitié des années quatrevingt, semble être capable d'inverser la tendance à la destruction d'emplois.

Pourtant, l'Allemagne, les États-Unis et le

Japon (pour ne citer que des grands pays industrialisés) ont connu au cours des dix dernières années un accroissement de la population active employée dans l'industrie. En France, à y regarder de plus près, la destruction d'emplois ne peut être considérée comme un caractère général de l'industrie manufacturière. De nombreux secteurs ont créé des emplois au cours des cinq dernières années, et tous n'ont pas réagi aussi brutalement à la dégradation de la conjoncture du début des années quatre-vingt-dix. C'est donc que, derrière les facteurs généraux, et en particulier le climat macro-économique, il existe des déterminants sectoriels de l'évolution de l'em-



ploi industriel. Et par là, les performances globales de l'industrie sur le front de l'emploi ne sont pas indépendantes de la composition sectorielle du tissu industriel. Dans une étude récente sur 234 secteurs de l'industrie manufacturière entre 1988 et 1992, le département Dynamique des marchés du CRÉDOC a cherché à mettre en lumière les

Les secteurs à faible croissance de l'activité et créateurs d'emploi

- 1310 Fabrication de demi-produits en aluminium et autres métaux légers
- 1711/1712/1713 Industrie de l'acide sulfurique (y compris production de soufre) ; fabrication de produits chimiques par électrolyse ou électrothermie
- 1723 Traitement chimique des corps gras, notamment stéarinerie et glycérinerie; fabrication de produits de base pour détergents
- 2116 Frittage des métaux, fabrication d'aimants permanents
- 2402 Fabrication et installations de fours
- 2408 Chaudronnerie
- 3003 Fabrication d'autres appareils d'équipement ménager
- 4434 Fabrication de tapis
- 5004 Transformation du papier
- 5305 Fabrication de produits de consommation divers

Les secteurs à forte croissance de l'activité et très destructeurs d'emploi

- 1314 Fabrication d'autres demi-produits non ferreux
- 1717 Fabrication d'engrais azotés et autres produits azotés
- 2117 Fabrication d'armes de chasse, de tir, de défense
- 2301 Fabrication de machines-outils à métaux
- 2502 Fabrication de matériel pour la sidérurgie, pour la fonderie, pour la préparation des matériaux, de matériel fixe de chemin de fer
- 3202 Construction de navires de marine marchande
- 3203 Construction d'autres bateaux
- 3205 Réparation de navires
- 4412 Filterie
- 4421 Fabrication de chandails, pull-overs, polos, gilets, etc., en bonneterie
- 4438 Fabrication de produits textiles élastiques
- 4803 Fabrication de parquets, moulures et baquettes
- 5204 Fabrication d'ouvrages en amiante
- 5410 Fabrication d'articles divers non désignés ailleurs

N. B.: Les numéros devant chaque secteur sont ceux de la nomenclature NAP

caractéristiques sectorielles susceptibles de rendre compte de l'inégale performance des secteurs en matière d'emploi.

Entre 1988 et 1992, la diminution des effectifs salariés a été de 7,4 % en moyenne sur les 234 secteurs étudiés. Cette baisse atteint 59,2 % dans la construction de bâtiments de guerre, alors qu'à l'opposé le secteur de la fabrication d'étoffes non tissées ni tricotées connaît une progression de 69,1 % de ses effectifs salariés sur la période.

Soixante-cinq secteurs ont été créateurs nets d'emplois sur l'ensemble de la période. Toutefois, seulement cinq d'entre eux ont créé des emplois chaque année entre 1989 et 1992:

- Charbons artificiels, de terres activées
- Fabrication et installation d'ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques
- Carton ondulé et produits en carton ondulé
- Pièces diverses en matière plastique pour l'industrie
- Emballages en matière plastique.

Les écarts de croissance de l'activité n'expliquent pas tout

Les écarts sectoriels d'évolution des effectifs salariés n'apparaissent que faiblement corrélés aux écarts de croissance de l'activité. Par exemple, le secteur de la fabrication de tapis a vu ses effectifs s'accroître de 10 % entre 1988 et 1992, alors que son chiffre d'affaires n'a augmenté que de 0.2 % en valeur entre 1988 et 1991. A l'inverse, le secteur de la fabrication de pullovers, chandails, etc., a réduit ses effectifs de plus de 17 % en dépit d'une croissance de près de 50 % de son activité. Afin de mieux faire ressortir l'intensité de la relation entre l'emploi et l'activité, nous avons réparti les secteurs en neuf groupes en fonction de l'évolution de leurs effectifs et de leur chiffre d'affaires (voir tableau).

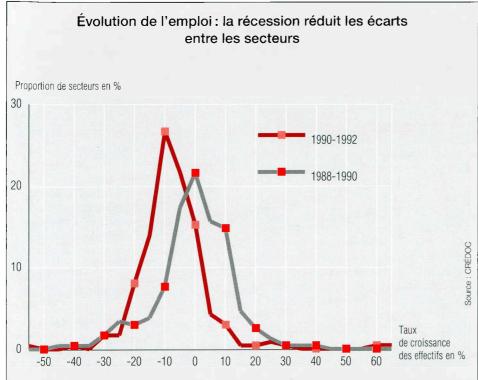
Pour seulement 131 secteurs sur 234 (ceux qui sont situés sur la diagonale du tableau), la cohérence est forte entre la croissance de l'activité et l'évolution des effectifs. Parallèlement, 10 secteurs figurent parmi les plus performants en termes d'évolution de l'emploi alors qu'ils appartiennent au groupe des secteurs à faible croissance. A l'inverse, 14 secteurs sont caractérisés par une forte croissance de l'activité tout en étant situés dans le groupe des secteurs les moins performants en termes d'évolution de l'emploi.

Les principaux facteurs généralement reconnus comme pouvant avoir une influence sur l'emploi (dynamisme de la demande, intensité de l'investissement, recours aux investissements directs, performances financières...) n'ont individuellement qu'une influence relative. Ainsi, on compte de nombreux secteurs ayant massivement réduit leurs effectifs alors qu'ils servent des marchés en croissance (produits photographiques et cinématographiques, piles électriques et appareils d'éclairage à bas voltage...). Un fort taux d'investissement peut à la fois être accompagné d'une croissance (papiers et cartons, panneaux et bois de placage...) ou d'une diminution de l'emploi (filature de l'industrie cotonnière, voitures particulières...). Un recours intensif à l'investissement direct à l'étranger peut être associé à une croissance des effectifs (appareils de radiologie et d'électronique médicale, matériel électrique de grande puissance...)...

Le profil des secteurs très destructeurs d'emplois

Au niveau sectoriel, c'est donc plutôt la combinaison d'un ensemble de caractéristiques qui dicte l'évolution de l'emploi. Ainsi, les secteurs qui ont été fortement

La relation croissance-emploi ne joue pas pour tous les secteurs Taux de croissance des effectifs - 1988 - 1992 Taux de croissance Nombre total 1988-1991 inférieur compris entre -12,5 % et -1,7 % du chiffre d'affaires à -12,5 % à-1,7 % de secteurs Inférieur à 8,5 % 20 10 80 Compris entre 8,5 % et 23,5 % 14 25 80 Supérieur à 23,5 % 14 20 40 74 78 81 234 Nombre total de secteurs 75 Source : CRÉDOC



Le graphique indique la répartition du nombre de secteurs (en %) selon le taux de croissance de leurs effectifs. Le déplacement de la courbe vers la gauche pour la période 1990-1992 traduit l'effet de la récession : les secteurs, dans l'ensemble, connaissent une évolution moins favorable de leurs effectifs. On observe également que la courbe de répartition est plus ramassée au cours de cette période, traduisant une certaine convergence de l'évolution de l'emploi dans les différents secteurs : le retournement de la conjoncture économique atténue le jeu des déterminants sectoriels de l'évolution des effectifs.

destructeurs d'emplois sur la période étudiée présentent en général plusieurs des caractéristiques suivantes:

- une activité banalisée : il s'agit souvent d'activités traditionnelles à faible contenu technologique;
- un fort contenu en main-d'œuvre peu qualifiée: les effectifs comprennent une part relativement importante d'ouvriers (ferblanterie et articles de ménage, appareils radiorécepteurs et télévisions, articles chaussants de bonneterie...);
- un marché intérieur en croissance lente (étirage et profilage des produits pleins en acier, matériel de travaux publics, tannerie-mégisserie...);
- des marchés concurrentiels: ces secteurs sont souvent caractérisés par de faibles barrières à l'entrée associées à une concentration modérée, et leur marché est fortement pénétré par les importations (outillage à main, préparation et commerce de la laine, maroquinerie, jeux et jouets...):
- -la concurrence étrangère émane souvent de pays à bas salaires (préparation du lin, habillement, articles de sport...). On compte toutefois des secteurs destructeurs d'emplois dont les importations sont très concentrées sur les pays industrialisés (tuiles et briques, opacifiants minéraux, outillage et outils pour machines, fabrication d'étoffes à maille...).

Ces secteurs comptent fréquemment une proportion importante de grandes entreprises, souvent relativement jeunes. Ils se distinguent également par des investissements modérés et une accumulation lente, ce qui est souvent associé à la faible croissance des débouchés. Les résultats du commerce extérieur sont dans l'ensemble défavorables et se sont plutôt dégradés au cours de la période. Enfin, la destruction massive d'emplois est souvent associée à des structures financières fragiles (faible rentabilité, fort endettement).

Dans l'ensemble, les secteurs fortement destructeurs d'emplois semblent souffrir d'un manque de compétitivité internationale et affichent des performances financières souvent médiocres. Les stratégies d'adaptation des entreprises paraissent alors s'orienter vers un effort de productivité ou, plus souvent, vers un certain désengagement de l'activité strictement productive. Ces secteurs, dans l'ensemble, recourent intensément à la soustraitance ou à l'achat-revente de marchandises, et ce recours s'est accru au cours de la période. Ceci, combiné à des dépenses de publicité souvent importantes, peut révéler des stratégies davantage orientées vers les fonctions de conception et de commercialisation, que vers la production au sens strict. Les secteurs de l'habillement constituent à bien des égards un concentré des caractéristiques sectorielles associées à la destruction d'emplois.

Le profil des secteurs créateurs d'emplois

Les caractéristiques des secteurs ayant connu une évolution favorable de leurs effectifs entre 1988 et 1992 sont plus diffuses. Dans l'ensemble, ces secteurs se distinguent par la combinaison de tout ou partie des caractéristiques suivantes:

- -une activité plus sophistiquée, plus intensive en technologie, produisant des produits « différenciés ». On trouve à la fois des secteurs de haute technologie (spécialités pharmaceutiques, matériel électrique de haute puissance...), mais aussi de nombreux secteurs de « moyenne technologie » mais produisant des produits différenciés offrant aux entreprises des opportunités de positionnement sur des « niches » (colles, parfumerie, machines pour les industries alimentaires, chimiques, plastiques...);
- l'utilisation d'une main-d'œuvre affichant une bonne productivité, relativement qualifiée (machines de bureau, papiers et cartons, fabrication et installation d'ascenseurs...);
- un marché intérieur bénéficiant souvent d'une croissance soutenue (fabrication de peintures, vernis, colles, fonderie de métaux non ferreux, literie...);
- une pénétration du marché intérieur par les importations moins marquée que dans les secteurs très destructeurs d'emplois (profilage des produits plats en acier, pièces diverses en matières plastiques pour l'industrie, transmissions hydrauliques et pneumatiques...);
- une concurrence étrangère émanant principalement des pays industrialisés, c'est-àdire de firmes disposant a priori d'avantages compétitifs du même type que ceux avancés par les entreprises françaises (verre technique, matériel médico-chirurgical et prothèses, mobilier métallique...).

Les secteurs combinant l'ensemble de ces caractéristiques sont rares. L'industrie des spécialités pharmaceutiques constitue le cas idéal dans lequel tous ces facteurs jouent de concert en faveur de l'emploi.

Les caractéristiques sectorielles qui ont été identifiées sont de nature à doter les firmes d'un certain pouvoir de marché les abritant d'une concurrence destructrice, ce qui permet à certains secteurs de maintenir l'emploi en dépit d'une activité en faible croissance (matériel électrique de grande puissance...).

Les secteurs créateurs d'emplois sont dans l'ensemble composés d'entreprises de dimension et d'âge moyens, et enregistrent des performances satisfaisantes : bonne rentabilité, endettement limité, commerce extérieur excédentaire, globalement en amélioration sur la période.

de la restructuration

Ainsi, au-delà des facteurs conjoncturels, l'évolution de l'emploi dans l'industrie au <cours des dernières années témoigne dans une large mesure de la poursuite du mouvement de restructuration de l'industrie française: désengagement des activi-

dans l'ensemble moins intensives en maind'œuvre :

- -le désengagement des activités pour lesquelles la France a perdu ses avantages comparatifs semble s'opérer plus rapidement que le mouvement d'engagement dans les autres activités;
- la main-d'œuvre recrutée par les secteurs créateurs d'emplois est généralement d'un niveau de qualification supérieur à celui de la main-d'œuvre libérée par les secteurs destructeurs d'emplois.

Le ralentissement du mouvement de destruction d'emplois dans l'industrie devrait donc passer notamment:

- par des tentatives pour freiner le processus de désengagement des secteurs destructeurs d'emplois, sans pour autant nuire à l'efficacité économique: positionnement sur les créneaux porteurs, sur des niches où les firmes peuvent être capables d'affirmer des avantages spécifiques, réduction du coût de la main-d'œuvre non qualifiée...
- par une politique de requalification de la main-d'œuvre afin de faciliter le transfert

La baisse de l'emploi dans l'industrie touche en priorité

les catégories les moins qualifiées

Évolution de la structure des emplois du 31/12/88 au 31/12/91 (en points)						
Secteurs	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Évolution des effectis entre 1988 et 1991 (%)
Industries des biens intermédiaires	0,5	0,5	- 0,2	0,2	- 1,0	- 1,1
Industries des biens d'équipement	1,6	0,9	- 0,6	0,7	- 2,7	- 0,4
Industries des biens de consommation courante	1,2	1,3	0,0	- 0,6	- 1,9	- 6,1
Ensemble	1,2	1,0	- 0,3	0,2	- 2,0	- 2,2

Source : INSEE, Enquête « Structure des emplois »

tés banalisées, à marchés peu progressifs, pour lesquelles la France a perdu ses avantages comparatifs; engagement vers des activités plus sophistiquées associées à des marchés plus progressifs, où règne une concurrence monopolistique entre firmes issues de pays offrant des bases macro-économiques de compétitivité similaires. Ce mouvement intersectoriel de la main-d'œuvre est le symptôme d'une saine adaptation du tissu industriel à la dynamique de la spécialisation internationale. Il ne devrait en principe générer qu'un chômage frictionnel. Mais deux ordres de considérations semblent être responsables de la destruction nette d'emplois générée par cette restructuration:

- les gains ne suffisent pas à compenser les pertes. Ceci tient à la fois au fait que:
- les activités créatrices d'emplois sont

intersectoriel, d'éviter des situations de pénurie locale de main-d'œuvre qualifiée susceptible d'accélérer la substitution du capital au travail, et de favoriser la compétitivité des secteurs capables de créer de l'emploi...

Pour en savoir plus

• Ces résultats sont issus d'une étude intitulée « Approche sectorielle de l'évolution de l'emploi dans l'industrie manufacturière (1988-1992) », publiée dans le Cahier de recherche du CRÉDOC, n°59, mai 1994.

Trois méthodes pour étudier les déterminants de l'emploi dans les secteurs

Trois méthodes ont été utilisées afin de mettre en lumière les caractéristiques sectorielles susceptibles de rendre compte des écarts sectoriels de l'évolution de l'emploi : la comparaison de la valeur moyenne des variables caractéristiques des groupes de secteurs créateurs et destructeurs d'emplois sur la période; la construction de typologies cernant les différentes facettes des caractéristiques des secteurs (nature de l'activité, intensité de la concurrence, comportements, performances) sur lesquelles ont été projetés les résultats sur le front de l'emploi ; une « classification dichotomique descendante » permettant de repérer et de hiérarchiser les variables sectorielles les plus discriminantes par rapport à l'évolution de l'emploi.

CRÉDOC

Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre

de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

(CRÉDOC)

Directeur de la publication : Robert Rochefort

Rédacteur en chef : Yvon Rendu

•

Relations publiques : Brigitte Ezvan

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

Tél.: (1) 40 77 85 01

Diffusion par abonnement

uniquement – 180 francs par an

Environ 10 numéros

Commission paritaire

n° 2193 - AD/PC/DC

Réalisation : La Souris : 45 21 09 61